

**PROCES-VERBAL D'ELECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NOGENTAIS**

Le nombre de membres dont la Communauté de Communes doit être composée :	41
Nombre de membres en exercice :	41
Nombre de membres présents :	39

L'An Deux Mil vingt, le dix Juillet à dix huit heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L.5211-1, L.5211.2, L. 5211-6 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres de la Communauté de Communes du Nogentais désignés par les organes délibérants des collectivités membres à la suite du renouvellement général des conseillers municipaux du Quinze Mars 2020 et du 28 Juin 2020, se sont réunis à la salle des fêtes de FONTAINE-MACON sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le 30 juin 2020.

Étaient présents les membres : voir liste signatures joint au procès-verbal.

La séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Guy DOLLAT**, doyen d'âge de l'assemblée (article L5211-9 du CGCT), qui, après l'appel nominal des délégués élus par les assemblées délibérantes, les a déclarés installés (élus présents et absents) dans leurs fonctions de délégués.

L'Assemblée délibérante a désigné pour secrétaire (article L.2121-15 du CGCT) **Mme Claude BACHOT**.

L'Assemblée délibérante a désigné pour scrutateurs : **M. Alain BOYER et M. Philippe BERGNER**.

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Le Président, Doyen de l'assemblée, après avoir donné lecture des articles L 2122-4 à L 2122-10 et L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, a invité l'assemblée à procéder à l'élection d'un Président, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque membre du Conseil Communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	0		
Nombre de suffrages exprimés	41		
Majorité absolue	21		

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
Mme LANTHIEZ Raphaële	35
M. JOURNET Richard	3
M. FERU Pierre	3

Mme LANTHIEZ Raphaële ayant obtenue la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée Présidente et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Ensuite, le nombre de postes de Vice-présidents et des Membres du bureau a été déterminé par délibération n°2020-11 : **6 Vice-Présidents et 4 Membres du Bureau.**

Il a été procédé ensuite à l'élection des Vice-présidents et des Membres du Bureau sous la présidence de Mme Raphaële LANTHIEZ dans les mêmes formes que pour l'élection du Président.

-----

### ÉLECTION DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	6		
Nombre de suffrages exprimés	35		
Majorité absolue	18		---

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
M. MATHY Pierre	35

M. MATHY Pierre ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier Vice-président et a été immédiatement installé.

### ÉLECTION DU DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	6		
Nombre de suffrages exprimés	35		
Majorité absolue	18		---

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
M. BOYER Alain	35

M. BOYER Alain ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième Vice-président et a été immédiatement installé.

### ÉLECTION DU TROISIÈME VICE-PRÉSIDENT

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	6		
Nombre de suffrages exprimés	35		
Majorité absolue	18		---

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
Mme BOMBERGER-RIVOT Estelle	35

Mme BOMBERGER-RIVOT Estelle ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamée troisième Vice-présidente et a été immédiatement installée.

### ÉLECTION DU QUATRIÈME VICE-PRÉSIDENT

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	3		
Nombre de suffrages exprimés	38		
Majorité absolue	20		---

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
Mme BACHOT Claude	29
Mme DURAND Patricia	9

Mme BACHOT Claude ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamée quatrième Vice-présidente et a été immédiatement installée.

### ÉLECTION DU CINQUIÈME VICE-PRÉSIDENT

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	5		
Nombre de suffrages exprimés	36		
Majorité absolue	19		---

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
Mme GARNIER Bernadette	36

Mme GARNIER Bernadette ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamée cinquième Vice-présidente et a été immédiatement installée.

### ÉLECTION DU SIXIÈME VICE-PRÉSIDENT

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	1		
Nombre de suffrages exprimés	40		
Majorité absolue	21		---

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
M. LEMAUR Gilbert	31
M. FERU Pierre	9

M. LEMAUR Gilbert ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé sixième Vice-président et a été immédiatement installé.

### ÉLECTION DU PREMIER MEMBRE DU BUREAU

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	6		
Nombre de suffrages exprimés	35		
Majorité absolue	18		---

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
M. BARAYON Alain	35

M. BARAYON Alain ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier membre du Bureau Communautaire et a été immédiatement installé.

### ÉLECTION DU DEUXIÈME MEMBRE DU BUREAU

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	9		
Nombre de suffrages exprimés	32		
Majorité absolue	17		---

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
Mme CARPANESE Barbara	32

Mme CARPANESE Barbara ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamée deuxième membre du Bureau Communautaire et a été immédiatement installée.

Mme CARPANESE quitte ensuite l'assemblée à 20h08 et donne pouvoir à M. Damien GUERINOT

### ÉLECTION DU TROISIÈME MEMBRE DU BUREAU

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	8		
Nombre de suffrages exprimés	33		
Majorité absolue	17		---

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
Mme MONOS Michelle	33

Mme MONOS Michelle ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamée troisième membre du Bureau Communautaire et a été immédiatement installée.

### ÉLECTION DU QUATRIÈME MEMBRE DU BUREAU

	1 <sup>er</sup> TOUR	2 <sup>ème</sup> TOUR	3 <sup>ème</sup> TOUR
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41		
Bulletins blancs ou litigieux à déduire (articles L 65 L 66 du code électoral)	7		
Nombre de suffrages exprimés	34		
Majorité absolue	18		---

Ont obtenu :

AU 1 <sup>er</sup> TOUR	
Nom-prénom	Nombre de voix
M. MEUNIER Maxence	34

M MEUNIER Maxence ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième membre du Bureau Communautaire et a été immédiatement installé.

### **Observations et réclamations éventuelles présentées au cours de la séance**

En raison de la crise sanitaire causée par l'épidémie COVID 19, Monsieur Pierre FÉRU demande qu'il soit rajouté à l'ordre du jour, l'envoi des convocations par voie dématérialisée et la possibilité d'organiser les réunions de commissions en visio-conférence.

Madame Raphaële LANTHIEZ précise que l'envoi dématérialisé des convocations est prévu avec la mise en place de l'outil proposé par SPL XDEMAT. L'organisation des réunions en visio-conférence sera étudiée prochainement.




Signature des membres présents

Le doyen d'âge,

Le/la secrétaire de séance,

Le/La Président(e),





Les assesseurs,



Les membres du Conseil,

<p>Claude BACHOT</p> 	<p>Vincent BARAT</p> 	<p>Alain BARAYON</p> 
<p>Philippe BERGNER</p> 	<p>Estelle BOMBERGER-RIVOT</p> 	<p>Sepideh BOULAN Pouvoir de</p> 
<p>Alain BOYER</p> 	<p>Jean-Jacques BOYNARD</p> 	<p>Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON</p> 
<p>Barbara CARPANESE</p> <p>A compter de 20H28 Pouvoir de</p> 	<p>Loïc CHAMPION</p> 	<p>César CORNAZ</p> 

Alain DAMASSE 	Denis DESMARES 	Gérard DELORME 
Guy DOLLAT 	DOUSSOT Murielle Pouvoir de 	DOUSSOT Olivier 
Didier DROY 	Patricia DURAND 	Pierre FERU 
Yolande FRANCOIS 	Bernadette GARNIER 	Damien GUERINOT 
Pierre GUILBERT 	Michel JEROME 	Richard JOURNET 
Raphaële LANTHIEZ 	Gilbert LEMAUR 	Frédéric LENOUEL 
Nathalie MARÉCHAL 	Xavier MASSON 	Jean-Yves MATHIAS 

<p>Pierre MATHY</p> 	<p>Maxence MEUNIER</p> 	<p>Michelle MONOS</p> 
<p>Chantal OUDARD</p> 	<p>Gilbert PERNIN</p> 	<p>Benoît SAVOURAT</p> 
<p>Emmanuelle STEIB</p> 	<p>Jacques VAJOU</p> 	

**SOUS-PREFECTURE  
DE NOGENT-SUR-SEINE**  
Déposé à la Sous-Préfecture

le 15 JUIL. 2020

